

Compte-rendu Conseil Municipal du 04 Mars 2014

Convocation le 24/02/2014.

Présents : Mrs Claude BOURNE, Thierry DUMOULIN, Laurent JUVEN, Patrick LADREIT, Corinne LAGUT, André MEGE, Michel MONNET, Alain POMMIER, Agnès RONCAGLIONE, Christelle SENOCQ.

Absent : Guy ESQUENET

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 4 Février 2014

Urbanisme :

- Dépôt d'un PC pour la réhabilitation de l'école Place de l'église
- 2 PC acceptés pour des maisons individuelles : Rue de la Viale, Rue des Tilleuls
- 1 PA accepté pour le lotissement « La Savasse »
- 1 DP acceptée pour division de parcelle Chemin de Merles
- 1 DP déposée pour piscine + véranda

Voirie :

Travaux de voirie de sécurité effectués.

Courrier en RAR pour non-respect de la limitation de tonnage sur la Route du Bourg pour construction maisons.

Travaux pour réfection accès station d'assainissement en cours.

Ecole :

Travaux de restructuration :

- Délibération :
Le Conseil Municipal, (10 Pour, 0 Contre, 0 Abstentions)
Sollicite l'octroi d'une aide financière la plus élevée possible de l'ADEME et du Conseil Régional, au titre de l'appel à projets « DEFFIBAT Réhabilitation » 2014.
Autorise Le Maire à signer tout document relatif à cette opération.
- L'annonce du marché à procédure adaptée pour les travaux sera publiée d'ici la fin du mois de mars pour une réception des offres avant fin avril.
- Contrôle amiante et plomb effectués
- Questionnaire rythmes scolaires : discussion sur le questionnaire proposé aux parents d'élèves

Chaufferie :

- Livraison de bois le 10 février

Communauté d'Agglomération VRSRA

- Délibération

Monsieur le Maire explique la modification nécessaire des statuts de la Communauté d'Agglomération pour la compétence « mobilier urbain affecté au transport de voyageurs, comprenant des abris voyageurs et les poteaux d'arrêts situés sur la voirie publique ».

Le Conseil Municipal, (10 Pour, 0 Contre, 0 Abstentions)

Approuve la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Valence Romans Sud Rhône Alpes pour la compétence « mobilier urbain affecté au transport de voyageurs »

Autorise Monsieur Le Maire à notifier cette délibération à Monsieur Le Président de la Communauté d'Agglomération au retour du contrôle de légalité et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Achat :

- Délibération

M. Le Maire fait part au conseil municipal que le véhicule C15 utilisé par l'employé municipal est en très mauvais état, et que les réparations à y accomplir se succèdent et sont trop importantes et coûteuses.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité:

Décide de l'achat d'un véhicule berlingot au garage du Nord à Peyrins pour un montant de 6914,61€ HT.

Accepte le rachat du véhicule C 15 par le garage du nord au prix de 600 €

Dit que cette dépense est inscrite au compte 2182 du Budget communal

Autorise Le Maire à signer tout document relatif à cette opération

Vote des comptes administratifs, des comptes de gestion et affectation du résultat : acceptés**- Budget Communal**

| | Investissement | | Fonctionnement | |
|-------------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents |
| Résultats reportés | 0.00 € | 376 121.98 € | 0.00 € | 348 834.11 € |
| Opérations de l'exercice 2012 | 88 306.32 € | 112 374.37 € | 224 171.16 € | 332 286.93 € |
| Totaux | 88 306.32 € | 488 496.35 € | 224 171.16 € | 681 121.04 € |
| Résultats de Clôture | 0.00 € | 400 190.03 € | 0.00 € | 456 949.88 € |

Affectation du résultat au 1068 de 0.00 €

- Budget Assainissement

| | Investissement | | Fonctionnement | |
|-------------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents |
| Résultats reportés | 7257.21 € | 0.00 € | 0.00 € | 0 € |
| Opérations de l'exercice 2012 | 23 069.10 € | 30 456.93 € | 45 996.79 € | 58 470.39 € |
| Totaux | 30 326.31 € | 30 456.93 € | 45 996.79 € | 58 470.39 € |
| Résultats de Clôture | 0 € | 130.62 € | 0.00 € | 12 473.60 € |

Affectation du résultat au 1068 de 4 869.38 €;

- Budget CCAS

| | Fonctionnement | |
|-------------------------------|----------------------|-----------------------|
| | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents |
| Résultats reportés | 0.00 € | 917.40 |
| Opérations de l'exercice 2012 | 1247.14 € | 0.00 € |
| Totaux | 1247.14 € | 917.40 € |
| Résultats de Clôture | 329.74 € | 0 € |

- Budget Chaufferie Bois

| | Investissement | | Fonctionnement | |
|-------------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents |
| Résultats reportés | 37 783.21 € | 0.00 € | 4 888.92 € | 0.00 € |
| Opérations de l'exercice 2012 | 53 035.76 € | 94 099.69 € | 16 677.86 € | 19 614.17 € |
| Totaux | 90 818.97 € | 94 099.69 € | 21 566.78 € | 19 614.17 € |
| Résultats de Clôture | 0.00 € | 3 280.72 € | 1 952.61 € | 0.00 € |

Affectation du résultat au 1068 de 0.00 €

Divers :

- Mise en place du bureau pour les élections des 23 et 30 mars
- Inauguration Salles des fêtes Triors et Plaque (Daniel Ardin) salle des fêtes Chatillon St jean

Evénements du mois :

- 07 Février - Réunion trimestriel avec trésorier.
- 10 Février - Réunion avec SDED, la commune de St Michel et un demandeur de PC.
- 11 Février - Conseil d'école.
- 19 Février - Comité de rivières.
- 21 Février - Assemblée générale comité des fêtes
- 25 Février - Conseil de vie sociale ITEP les collines
- 26 Février - Réunion de bureau CA VRSRA (CAVARO)

La séance est levée à 22h30.